



Avis de concours sur titre pour l'accès au corps des maîtres assistants, grade de maître-assistant au titre de l'année 2025

L'école nationale polytechnique d'Oran-Maurice AUDIN lance, au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un concours sur titre pour l'accès au corps des maîtres-assistants, grade: maître-assistant selon les filières et spécialités indiquées dans le tableau joint à cette annonce.

- Le Dépôt de dossier de candidature se fait exclusivement via la plateforme numérique

« Progrès » via le lien électronique suivant:

<https://progres.mesrs.dz/webrecrutement>

Les dossiers de candidature au concours sur titre doivent comporter les pièces suivantes:

- ✓ Une demande manuscrite.
- ✓ Une (1) copie de la carte d'identité nationale.
- ✓ Une (1) copie du titre ou du diplôme exigé.
- ✓ Une fiche de renseignement, dûment remplie et signée par le candidat (téléchargeable du site web de la fonction publique ou du site web de l'établissement (<https://www.enp-oran.dz>)).

Les candidats définitivement admis au concours sur titre pour l'accès au grade de maître assistant doivent, préalablement à leur nomination au grade de maître-assistant, compléter leurs dossiers de candidature par l'ensemble des documents ci-après:

- ✓ Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- ✓ Un (1) certificat de résidence.
- ✓ Un (1) extrait de l'acte de naissance.
- ✓ Deux (2) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) délivrés par un médecin spécialiste attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- ✓ Deux (2) photos d'identité.

- Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis définitivement au concours doivent comporter, notamment :

1. Copies des documents prouvant les travaux scientifiques réalisés par le candidat dans sa filière et sa spécialité antérieurement ou postérieurement à l'obtention du diplôme exigé, le cas échéant, (copies des publications et communications scientifiques, copie de la page de l'ouvrage scientifique qui porte l'ISBN (International Standard Book Number).
2. Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement auprès des établissements d'enseignement supérieur (selon le formulaire précisé à télécharger sur le site web de l'E.N.P.O).
3. Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement après l'obtention du diplôme exigé, auprès des établissements relevant des autres secteurs d'activité, le cas échéant.
4. Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat, après l'obtention du diplôme exigé, dans les établissements relevant des autres secteurs d'activité, le cas échéant, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné.
5. Une fiche familiale pour les candidats mariés.
6. Une copie de la carte d'handicapé du candidat, le cas échéant.

- La date limite des inscriptions via la plateforme « Progrès » pour l'accès au grade de maître assistant est fixée à quinze (15) jours ouvrables à partir de la date de la première parution du présent placard dans la presse écrite.

- Les candidats non retenus au concours peuvent déposer un recours auprès de l'autorité de nomination dans un délai ne dépassant pas cinq (05) jours avant la date de l'entretien.

- L'absence du candidat lors de l'entretien avec le jury de sélection à la date et l'heure précisées dans la convocation entraîne son élimination du concours sur titre.

- Chaque candidat peut consulter les résultats de son dossier de candidature au concours sur titre pour l'accès au grade de maître-assistant via la plateforme numérique « Progrès » en utilisant son compte électronique, après leur publication par l'établissement universitaire.

**Annexe de l'avis de concours sur titre pour l'accès au corps des maîtres-assistants, grade de
maître-assistant**

Etablissement universitaire	Filières	Spécialités demandés	Nombres de postes budgétaires ouverts	Lieu d'affectation	Conditions de participation		
ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE D'ORAN -Maurice AUDIN-	Electrotechnique	Toutes les spécialités	01	ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE D'ORAN -Maurice AUDIN-	Par voie de concours sur titre : Les titulaires de diplôme de doctorat d'Etat ou doctorat ou un diplôme reconnu équivalent conformément au décret exécutif n° 24-103 du 7 mars 2024, modifiant et complétant le décret exécutif n° 08-130 du 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur.		
	Automatique	Toutes les spécialités	01				
	Génie des procédés	Toutes les spécialités	01				
	Hydraulique	Toutes les spécialités	01				
	Informatique	Toutes les spécialités	01				
	Chimie	Toutes les spécialités	01				
	Physique	Toutes les spécialités	01				
	Mathématique	Toutes les spécialités	01				
	Génie civil	Toutes les spécialités	01				
	Génie mécanique	Productique mécanique	03				
		Construction mécanique					
		Autres spécialités dans la filière					

